

Le 16 avril 2025

PAR COURRIEL

Accès à l'information

Édifice Jean-Lesage
21^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Responsable.Acces@hydroquebec.com

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2025-0142

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 18 mars dernier et indiquant :

- « 1) *Quel est l'âge moyen des employés d'Hydro-Québec au moment où ils prennent leur retraite?*
- 2) *Quel est le nombre moyen de congés annuels pris par l'ensemble des cadres d'Hydro-Québec? »*

(Transcription intégrale)

En réponse au premier point de votre demande, nous ne détenons pas la moyenne d'âge de nos employés lorsqu'ils décident de prendre leur retraite. Or, la production de ceci nécessiterait notamment de procéder à la consultation puis au calcul de données provenant de différents systèmes informationnels. Nous invoquons à cet égard l'article 15 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* en annexe. Toutefois, vous trouverez ci-dessous un tableau extrait de nos systèmes présentant les nombres de départ à la retraite par tranche d'âge en 2024 :

Groupe d'âge	Nombre de départs à la retraite
50-54	4
55-59	315
60-64	167
65 et +	88

Source : Direction - Rémunération globale

En réponse au deuxième point de votre demande, le nombre moyen de journées de vacances auquel avaient droit les cadres en 2024 était de 22,9 jours, en plus des jours fériés.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que l'article de cette loi mentionné à la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

Stéphanie Assouline
Vice-présidente – Affaires corporatives, juridiques et réglementaires

p. j.